



Fichier: ULC S532
ULC-G.5.2

20 avril 2020

BULLETIN D'ACCRÉDITATION 2020-03

PROGRAMME DE CERTIFICATION DES EXTINCTEURS AGENCES DE SERVICE- MODIFICATION DE LA FRÉQUENCE D'INSPECTION

Destinataires: Membres du Comité consultatif d'ULC et autres partie intéressées
Abonnés au service de certification d'ULC pour:
GLOQC - Fire Extinguisher Service Agencies

Laboratoires des assureurs du Canada Inc. (ULC) examine continuellement ses programmes dans le but de mieux s'aligner sur la pratique de l'industrie. En vigueur immédiatement, les fréquences d'inspection des agences de services d'extinction d'incendie (GLOQC) ont été révisées de 4 (quatre) inspections par année à 2 (deux) inspections par année.

Votre inspecteur assigné sur le terrain sera en mesure de vous aider avec des clarifications lors de la prochaine inspection prévue.

Toute question concernant ce bulletin doit être adressée à M. Gunsimar Paintal, at 416-288-2217 ou par courriel à l'adresse Gunsimar.Paintal@ul.com.

Cordialement,

Laboratoires des assureurs du Canada Inc.

Gunsimar Paintal

Responsable du programme et de la marque ULC
Gestionnaire régional – Accréditation et conformité

"Ce document est signé sur la compréhension que cette traduction est fidèle au contexte de la version anglaise"